

Communauté de Communes du Pays de Questembert

Service enfance jeunesse

Rue Jean Grimaud - 56230 QUESTEMBERT

02 97 26 15 00 - enfancejeunesse@pays-questembert.fr

# ACCUEILS DE LOISIRS du mercredi

*Le service d'accueil de loisirs géré par la Communauté de communes s'adapte aux nouveaux rythmes scolaires.*

*Pour savoir où sera accueilli votre enfant le mercredi en période scolaire et connaître les modalités d'inscription, reportez-vous aux informations ci-dessous.*

*Un animateur prendra en charge votre enfant à sa sortie de l'école pour le conduire (à pied ou avec un véhicule) sur son lieu d'accueil.*

*Enfin, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements et à consulter notre site [www.pays-questembert.fr](http://www.pays-questembert.fr)*

## Vous habitez Berric ou Lauzach ?

Votre enfant sera accueilli à :

**Berric** à l'espace de garderie jusqu'à 18h30 (service garderie à partir de 17h30)

## Vous habitez Larré, Le Cours ou La Vraie-Croix ?

Votre enfant sera accueilli à :

**La Vraie-Croix** à l'école 4 Saisons jusqu'à 18h30 (service garderie à partir de 17h30)

## Vous habitez Questembert ou Molac ?

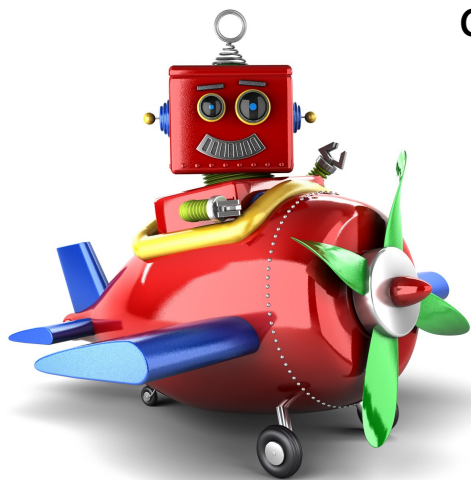
Votre enfant sera accueilli à :

**Questembert** dans le nouvel ALSH jusqu'à 18h30 (service garderie à partir de 17h30)

## Le système de navette

Un animateur prendra en charge votre enfant à sa sortie de l'école pour le conduire (à pied ou avec un véhicule) sur son lieu d'accueil. Ce service est pris en charge financièrement par la Communauté de communes. Pour pouvoir en bénéficier merci de le préciser au moment de l'inscription de votre enfant.

A la fin de la journée, les parents devront venir chercher leur enfant sur son lieu d'accueil.



# ACCUEILS DE LOISIRS du mercredi

## Quand et comment inscrire votre enfant pour septembre ?

Par mail du **8/07 au 1/08** en fonction du lieu d'accueil :

Pour Berric : [enfanceberric@pays-questembert.fr](mailto:enfanceberric@pays-questembert.fr)

Pour La Vraie-Croix : [enancelavraiecroix@pays-questembert.fr](mailto:enancelavraiecroix@pays-questembert.fr)

Pour Questembert : [enfancequestembert@pays-questembert.fr](mailto:enfancequestembert@pays-questembert.fr)

ou par téléphone du **08/07 au 28/08** (fermeture la semaine du 11 au 15 août) au **02 97 26 15 00** le **mardi 14h-18h** et le **jeudi 14h-18h**

## Pièces à fournir

L'inscription de votre enfant sera validée **UNIQUEMENT** à réception des documents suivants :

- la fiche familiale/sanitaire (2014-2015) dûment complétée sauf si vous l'avez déjà fournie en début d'été. Document disponible en mairie et au service enfance jeunesse
- attestation CAF/MSA (datée de -2 mois) indiquant votre quotient familial et votre N° d'allocataire.

## Pour les mois suivants . . .

Les inscriptions devront se faire **avant le 20 du mois pour le mois suivant** (ex : pour inscrire votre enfant le mercredi en octobre, vous devrez nous contacter avant le 20 septembre).

## Tarifs

Service de garderie de 17h30 à 18h30 : 0,30 € par ¼ d'heure

Tarifs	A<360	B 361-580€	C 581-720€	D 721-880€	E 881-1000€	F 1001-1140€	G 1141-1300€	H 1301->	Extérieur
½ journée + repas	6,00 €	8,00 €	8,25 €	8,75 €	9,50 €	9,75 €	10,25 €	11,00 €	13,50 €
½ journée	3,00 €	5,00 €	5,25 €	5,75 €	6,50 €	6,75 €	7,25 €	8,00 €	10,50 €

L'inscription pour le repas seul n'est pas autorisée.

*La CAF verse des aides financières au gestionnaire pour le financement de l'ALSH afin de réduire le coût facturé aux familles.*